

# L'AVENIR DU NORD

## ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MAIS NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURANT (D. SULTZ.)



Abonnement : Un an (Canada)..... \$1.00  
" (Etats-Unis)..... 1.50  
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,  
Directeur  
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annonces : 1/2 c. la ligne agate, par insertion.  
Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère  
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

## A la curée

Sir Wilfrid Laurier a déjà défini l'arrivée des faux nationalistes et des conservateurs au pouvoir : un grand mouvement vers la crèche.

C'était bien cela ! Il faut voir, maintenant, le geste gloutonne de tous ces gens-là surpris le mouseton dans l'assiette au beurre.

Les \$150,000,000 attribués par le gouvernement à défrayer le coût de notre participation à la guerre soutenue par la Grande-Bretagne, la France et la Russie contre l'Allemagne, ces millions ont réveillé chez les conservateurs un appétit tel qu'on n'en vit jamais un pareil chez les ogres et les Gargantua de tous les temps.

L'espace nous manque, malheureusement, pour raconter dans les détails, à nos lecteurs, les scandaleuses transactions conclues par le gouvernement, les scandaleux profits réalisés par ses amis, les scandaleux gaspillages que l'on vient de découvrir grâce à des enquêtes demandées par les libéraux, refusées d'abord puis accordées à leur corps défendant par les conservateurs.

Les millions votés par les Chambres pour venir nos soldats, les nourrir, les munir de tout le nécessaire pour la campagne qu'ils allaient entreprendre, ont été mangés en grande partie par les intermédiaires, les fournisseurs et les fabricants amis du gouvernement Borden.

Les commissions parlementaires chargées de faire un peu de lumière sur les contrats accordés par le ministère de la milice, relativement à l'équipement de notre armée, en ont trouvé de belles.

Ainsi dans l'achat de pansements d'urgence de la maison Bauer & Black, par l'entremise du commis Powell, il reste établi que le ministère a refusé de traiter directement avec l'agent accrédité des fabricants et a préféré négocier avec elle par le canal d'un intermédiaire, qui a fait aux dépens de l'Etat, en lui vendant 21 sous pièce ce que le ministère eût payé 15 sous s'il se fût adressé directement à Bauer & Black, un bénéfice net de plus de \$6,000, qu'il a dû ensuite rembourser, le scandale mis au jour.

Dans l'affaire Plamondon, il est avéré, au dire même des témoins du ministère de la milice, que l'achat de préparations pharmaceutiques, pour l'armée, se fait sans aucune demande préalable de soumissions aux fabricants, mais au petit bonheur et selon le caprice du ministère.

Mme Plamondon, dont il s'agit ici, est la sœur de M. Sévigny, le vice-président de la Chambre, un ancien nationaliste pur entre les purs et qui fut l'un des adversaires les plus acharnés de la politique navale du gouvernement Laurier.

Dans l'affaire Birkett-Bilsky, les dépositions établissent que le ministère a agi de même façon pour l'achat de jumelles militaires, avec ce résultat qu'il a payé de \$42 à \$57 des jumelles qui coûtaient au premier acheteur de \$22 à \$32 la paire.

Au chapitre des bottes, la preuve démontre que des fabricants, au lieu de vendre des chaussures à l'Etat, les ont vendues à des intermédiaires ; ceux-ci ont fait 50 sous de bénéfice par paire, et un agent, M. C. E. Slater, a touché une commission totale de \$15,000 pour avoir obtenu des contrats pour un fabricant.

De même, un député a pu affirmer sans être contredit par qui que ce soit, que dans son comté, les chevaux achetés pour le service de remonte et payés chacun \$110 ou \$115, ont finalement coûté \$175, prix moyen, à l'Etat. Des intermédiaires ont empêché \$65 de bénéfice net pour chaque monture fournie.

Une vieille rosse, qui avait été échangée pour trois canards, a été vendue \$90 au gouvernement ! Tous ces faits ont été prouvés sous serment à l'enquête.

Nous en passons et des pires. Ajoutons que le colonel Brown a établi qu'il existe, au ministère de la milice, une "liste de patronage" portant les noms des fabricants de chaussures auxquels les acheteurs doivent s'adresser, à l'exclusion de tous autres, et que nul nom n'y peut être porté sans l'autorisation expresse du ministre.

On voit donc quel système abominable est en honneur à Ottawa pour dépenser les fonds publics ; on voit quel état de choses scandaleux existe.

Ce n'est pas étonnant, après cela, que les honnêtes citoyens en soient révoltés et que même certains journaux conservateurs comme le *Citizen*, d'Ottawa, et le *Toronto Telegram*, s'indignent des révélations faites à Ottawa.

Le *Toronto Telegram* dit, entre autres choses :

"Le Canada va-t-il sortir des expériences de cette guerre avec cette devise : "Des millions pour les entrepreneurs et les chercheurs de commissions et un passage d'entrepreneur pour les soldats blessés ?"

dema dait des détails au sujet des exportations et des importations du Canada.

"La guerre, a dit le ministre du commerce, a mis le désarroi dans le commerce extérieur du Canada."

L'agent commercial du Canada à Hambourg a été fait prisonnier ; le représentant d'affaires du Canada au Japon s'est enrôlé et n'a pas été remplacé, et notre agent de commerce en Hollande ne peut absolument rien faire, parce que le transport des marchandises, sur la mer du Nord, est complètement paralysé par les opérations de guerre.

Sir Wilfrid Laurier a suggéré au ministre du commerce d'entretenir autant de relation que possible, avec la Russie et la Chine. "Ces pays, a-t-il déclaré, sont immenses, et sont appelés à faire un commerce phénoménal après la guerre. Il faudra que le Canada ait sa part du commerce extérieur chinois."

### Elle se mord la queue

La *Patrie*, qui par intérêt personnel défend le parti conservateur, ne trouve rien à redire aux scandales que l'on découvre tous les jours à Ottawa. "L'ennemi", dit-elle, "n'a rien révélé qui soit de nature à justifier l'indignation des libéraux." Eh bien ! la *Patrie* en a du culot !

"Un des fournisseurs", dit-elle encore, "qui a réussi à passer des marchandises à un prix surfaît, a été forcé de rendre gorge, ce qui prouve bien que le gouvernement avait les yeux ouverts et qu'il exerçait un sévère contrôle."

Ineffable, cette *Patrie*. Est-ce que ce n'est pas précisément grâce à l'enquête demandée par les libéraux que M. Powell, un jeune commis d'un député conservateur pharmacien, a dû rembourser la somme de \$6,500, représentant les profits illicites qu'il avait réalisés sur des ventes faites au gouvernement grâce à l'insouciance et à la négligence de ce dernier ?

Mais la *Patrie* sans s'en apercevoir se mord la queue comme un vrai scorpion quand elle dit :

"Il y a eu plus de gaspillage et de spéculations à l'occasion de l'envoi des deux contingents en Afrique."

Elle oublie, la pauvre, que son ancien maître dont elle s'inspire à tout propos, feu M. Israël Tarte, a été responsable de l'administration fédérale de cette époque, comme ministre dans le cabinet Laurier.

Faut-il que son zèle d'organe conservateur l'aveugle à ce point !

### C'est indigne

L'Action Populaire, de Joliette, parlant de l'Action Sociale désigne ce journal comme "l'organe de l'archevêché de Québec." Et personne n'y contredit !

Le prêtre qui écrit dans le *Progrès du Golfe* a bien raison de s'en indigner.

### Un document

Ceci est la reproduction d'une affiche distribuée par les Tories et qui a fait le sujet d'une protestation bien légitime de la part de sir Wilfrid Laurier aux communes, la semaine dernière.

Ce placard est la preuve la plus indéniable, d'abord des préparatifs des conservateurs en vue d'élections fédérales prochaines, imminentes ; et surtout de leur odieuse mauvaise foi, de leur scélératesse, puisque, dès maintenant, nous avons là une certitude de qu'ils veulent chercher à exploiter le patriotisme du peuple canadien en colonisant de la façon la plus odieuse et la plus impudente le chef du parti libéral.

C'est bien toujours la même clique d'exploiteurs et de menteurs effrontés pour qui rien ne compte lorsqu'il s'agit de voler le pouvoir.

"Laurier and Quebec.  
"Sir Wilfrid Laurier once declared that if the Empire was ever in peril he would be the first to stump Quebec.  
"Well the Empire was in peril — the greatest peril it has ever faced.  
"Did he stump Quebec?  
"Did he call for French Canadian recruits?  
"Not a bit of it!  
"His lips were sealed in so far as any appeal to his fellow countrymen was concerned.  
"Why?  
"Because Laurier, now as ever, cares not a whit for the Empire.  
"Vote conservative for Borden backs Britain."

### Pensées.

Tout nous fatigue à la longue, et surtout les grands plaisirs : on les quitte toujours avec la même satisfaction qu'on les a pris, car les fibres qui en ont été les organes ont besoin de repos

MONTESQUIEU

o o o

La bravoure et le désintéressement sont les deux qualités que nous admirons davantage, sans doute parcequ'elles mettent en péril les biens qui nous sont les plus précieux : la vie et l'argent.

Comtesse DIANE

### L'extravagance des ministres d'Ottawa

M. Proulx, député de Prescott, en examinant le rapport de l'auditeur général, a relevé une foule d'extravagances dont le gouvernement s'est rendu coupable en un temps, précisément, où les revenus du pays sont en baisse et où l'administration conservatrice doit taxer les citoyens pour faire face à ses dépenses.

M. Proulx a communiqué à la Chambre quelques-unes de ses trouvailles. On a dernièrement dépensé \$900, pour meubler le bureau du ministre de la justice, \$800, pour meubler celui du secrétaire d'Etat. Et qu'a fait le gouvernement de l'ancien aménagement de ces bureaux ? Les a-t-on jetés ou les a-t-on donnés aux amis des ministres ? demande M. Proulx.

Le tapis du bureau du secrétaire d'Etat a coûté \$385. Un autre a coûté \$85, un autre \$49.50.

Voici quelques articles achetés pour le bureau du ministre de la justice, l'honorable M. Doherty : une bibliothèque estimée à \$54, trois fauteuils à \$78.50, un davenport à \$63, une couverture de davenport en cuir à \$35, un pupitre à \$135, plus un dessus de papeterie en verre coûtant \$32.85. L'aménagement du bureau du ministre a coûté \$805, deux fauteuils en cuir \$16.50, trois "dimmers" en acajou \$38.85. L'honorable ministre donne-t-il des diners dans son bureau ? Nous voyons qu'un panier pour papier de rebut a été payé \$9.

Et il en est ainsi dans tous les ministères. Il régnait, sous le régime Borden, la plus grande extravagance que l'on ait jamais vue sous aucun gouvernement.

### L'Angleterre retire ses commandes aux acheteurs nommés par le gouvernement Borden

Les révélations concernant les achats de guerre de chaussures, bandes, longues-vues, mauvais chevaux, etc, ont évidemment traversé l'Atlantique. Il semble, en effet, que le gouvernement britannique en a été averti et qu'il paraît avoir décidé d'en prendre avis pour son propre compte.

Peu de temps après le commencement de la guerre, le gouvernement britannique

avait confié au gouvernement canadien le soin d'acheter une partie du matériel de guerre et autres objets nécessaires à l'armée anglaise et aux armées alliées. Le gouvernement anglais payait la note.

Il est rumeur, depuis quelques jours, que le gouvernement britannique, ou le bureau de la guerre, a retiré ses commandes des mains des commissions d'achat nommées par le gouvernement canadien à sa demande. Il ne semble pas, cependant, que cette attitude veuille signifier que le gouvernement impérial va cesser ses achats au Canada, car des acheteurs du bureau de la guerre sont en route pour le Canada et les Etats-Unis et à l'avenir le gouvernement britannique fera affaire directement avec les producteurs et les manufacturiers du pays sans l'intervention du gouvernement canadien.

### Les faillites allemandes

Si l'on se reporte en esprit d'un an seulement en arrière et qu'on examine la situation au point de vue européen, on reste confondu de voir dans quel abîme est plongée l'Allemagne actuelle, en regard de la position avant-guerre, privilégiée, prisonnière qu'elle occupait alors vis à vis des grandes puissances. Depuis vingt-cinq ou trente ans, en effet, par un effort opiniâtre de volonté et de patiente organisation, le peuple allemand était parvenu à triompher, sur les marchés du monde, de tous ses concurrents. Son commerce, son industrie, étaient prospères. Grâce à leurs procédés rapides d'assimilation ou plutôt d'adaptation, ses représentants parvenaient à séduire les clients, à surprendre leurs goûts, à capter leur confiance, à leur imposer des produits d'origine exclusivement germanique. Cela durait depuis des années. Le flot grandissait, montait, menaçait, de tout submerger. On s'en aperçut bien aujourd'hui, après la mise sous séquestre des maisons austro-allemandes. Les colonies françaises et anglaises étaient virtuellement devenues des succursales de l'empire germanique. Nominativement, elles n'appartenaient pas aux Allemands. En fait elles étaient mises par eux en coupe réglée. Jamais encore on n'avait vu un peuple remporter sur ses concurrents, ses ennemis de la veille, ses rivaux, une pareille victoire économique qui tenait du prodige et prenait des proportions de triomphe. Encore quelques années de ce régime et l'Allemagne, suivant le mot si juste d'un confrère, "réalisait pacifiquement la conquête industrielle et commerciale de l'Europe endormie." Songez que rien qu'en France on comptait pour la représentation d'un même article, trois voyageurs allemands contre un seul français ou étranger.

L'Europe assistait à peu près indifférente à cette évolution, à cette révolution. Quelques esprits timorés manifestèrent-ils de l'inquiétude, ou leur fermait la bouche d'un mot : "C'est la concurrence, la liberté du commerce. Tant mieux pour le client qui trouve son compte dans un choix plus grand, des prix plus avantageux." Il y avait d'autres raisons qui militaient en faveur du statu quo. L'Allemagne, armée jusqu'aux dents, faisait les gros yeux chaque fois qu'il était question de mettre des entraves à son commerce extérieur ou de frapper d'un droit de douane ses produits manufacturés. Et ceux-ci pullulaient, pareils à des champignons sur couchés. Les gouvernements qui voulaient la paix n'avaient qu'un but : éviter les hostilités. On se taisait, on passait condamnation sur le préjudice causé par l'Allemagne au commerce national, à l'industrie. L'arrogance germanique en était accrue d'autant, et le mal s'étendait, se propageait avec une rapidité foudroyante.

Ce n'est pas tout. A côté des questions économiques, les Allemands avaient encore solutionné à leur profit les autres problèmes de l'activité européenne. Au point de vue scientifique, les intellectuels allemands tranchaient sur tout avec un pédantisme outrepassé. Compilateurs lourds, indigestes, compactes, dans leurs écrits, ils avaient fini par imposer aux autres peuples et, petit à petit, dans les lettres, les arts, au théâtre et — horresco referens ! — jusque dans les subtilités de la mode, la "culture" était parvenue à s'insinuer au mépris de la grâce, de la beauté, du charme, de l'élégance. Elle était en passe de conquérir le peuple au moyen de plates et basses vulgarisations ou mieux, de hideuses vulgarités médicales. Encore deux ans et l'Europe eût été asservie par la mentalité allemande.

Nous l'avons vu, en dormant, échappé belle. Le réveil a sonné. Par la guerre qu'elle a provoquée, l'Allemagne a jeté par terre cet édifice gigantesque laborieusement échauffé. Les routes de l'Orient, celles de l'Occident, se sont fermées tour à tour devant ses voyageurs et ses représentants. Sa flotte marchande est anéantie ou à la veille de l'être, son trafic arrêté, son commerce anéanti, son industrie morte. Tel est le bilan de la première faillite allemande. La seconde est celle de la marine de guerre, dont le Kaiser a fait le pivot de sa politique extérieure et dont il se plaisait à dire : "Notre avenir est sur mer." Quant à la troisième faillite, celle de la puissance militaire prussienne, encore quelques efforts et elle sera déclarée.

Voilà l'œuvre du Kaiser. D'un trait de plume il a sacrifié vingt-cinq années d'efforts et de succès. Si les Allemands sont satisfaits de ce résultat, ils ne sont guère difficiles !

### La passion de l'ivresse

Nous trouvons cette belle page dans une conférence de Pére Lacordaire sur "la vie des passions" :

"On intention n'est pas de vous décrire tous les modes de jouir en s'oubliant. Ils

sont presque innombrables, du moins à les considérer dans leurs nuances. Mais, laissant de côté la plupart, tels que l'ambition et l'avarice ; l'ambition, qui cherche l'extase dans le gouvernement des hommes, et qui est la passion des grandes âmes ; l'avarice, qui la cherche dans la possession de l'or, et qui est la passion des cœurs les plus bornés ; je vous entretiendrai surtout des voies communes, de ces passions vulgaires qui arrachent à Dieu la foule, et la livrent d'âge en âge aux émotions faciles de la chair et du sang. C'est un triste portique de la vie humaine. Mais nous ne pouvons pas l'éviter. Comme ces chiens sauvages qui gardent l'entrée des maisons inhospitalières, les passions sont aux portes de l'homme, et, avant de pénétrer dans les régions lumineuses de son être, il nous faut passer sous les aboiements de ses vices.

Le premier don de Dieu au corps d'Adam, après qu'il l'eut formé de ses mains, fut celui-ci : Je t'ai donné, lui dit-il, toute herbe de vert avec ses semences et tout arbre des bois avec ses fruits pour t'en nourrir (1). Don merveilleux, qui faisait de la nature entière la table de l'homme, et tirait son sang des veines de l'univers, en établissant entre lui et tous les êtres, par cette transformation de substance, une sublime parenté. Mais, parmi ces semences et ces fruits si divers de formes, de parfum et de saveur, il en était deux destinés à être un jour pour nous les symboles actifs de la vie éternelle et qui contenaient dans leur préparation privilégiée une puissance plus remarquable sous un goût plus parfait ; c'étaient le pain et le vin, l'antique offrande que le premier des pontifes présentait en hommage au premier des patriarches de l'ancienne loi. Le pain, substance générale, mais calme ; le vin, substance plus générale encore, et qui, selon l'expression même de l'Écriture, avait reçu du Créateur la mission de réjouir le cœur de l'homme (2). L'homme, en effet, quand il eut porté à ses lèvres la coupe bienfaisante, s'aperçut qu'il y avait entre le breuvage et son âme une mystérieuse affinité, et que la mélancolie, ce voile triste qui nous couvre au dedans depuis le péché, tombait peu à peu sous l'influence réparatrice de la grande liqueur. C'était comme une révélation de cette nourriture invisible dont vivent les saints dans le ciel, et qui réjouit dans la jeunesse de Dieu l'immortalité de la leur. Mais plus les dons sont précieux, plus la vertu est nécessaire pour en bien user. Nous usâmes mal de celui-ci. Poussant jusqu'au bout l'expérience de son énergie, nous ne vîmes pas seulement s'élargir notre cœur et se dissiper ses ombres, la raison, cet hôte importun qui nous effraie de la vérité ; la conscience, cet autre témoin qui nous suscite l'image douloureuse de nous-mêmes, l'une et l'autre s'évanouirent sous le charme imprévu du poison : nous connûmes l'extase de l'ivresse.

Ce n'est pas seulement le sauvage aux bords des lacs glacés du pôle, qui reçoit avidement, en échange de ses trésors naturels, la substance qu'il appelle l'eau de feu. L'homme civilisé lui-même ne dédaigne pas de sacrifier son intelligence à l'oubli dégradant de ses maux. On voit le pauvre, le pauvre des grands peuples, se précipiter non plus après le pain et les spectacles, comme au temps de l'empire romain, mais à la porte ignoble où le lucre lui veud, au prix de ses sœurs, un instant de honteuse fascination. Tant l'homme a besoin de s'oublier, tant la raison lui est pesante, quand Dieu n'en soutient pas dans son cœur le tragique fardeau ! Aussi n'est-ce pas le pauvre seul qui déshonore les nations civilisées en recherchant l'émotion et la paix dans les abrutissements volontaires de l'ivresse ; le riche, tout entouré du faste des arts, succombe à ces goûts abjects, et le remords dévorant de son inanité le pousse, comme le peuple, aux mêmes dédormissements de la vie. Que dis-je ? la culture libérale de la pensée par les sciences et les lettres n'est pas toujours un abri qui sauve le cœur d'une aussi profonde dégradation. La lumière, quand elle n'est pas selon Dieu, a des amertumes vengeresses, et l'intelligence en souffre assez pour avoir du plaisir à s'y dérober dans la perte extatique de la raison.

### POLITIQUE ÉTRANGÈRE

### La propagande allemande aux Etats-Unis

Ce n'est pas une des choses les moins intéressantes de l'époque actuelle, que la guerre faite par les belligérants pour agir sur l'opinion publique des peuples neutres. Nous ne parlons pas ici, entendons-nous, des livres de diverses couleurs qu'ont publiés les Etats belligérants sur les origines de la guerre. Nous avons été de longs temps habitués à ce que les gouvernements publient sur les questions qu'ils jugent importantes au point de vue international, des rapports destinés à éclairer la religion des uns et des autres. Ce dont nous voulons

### PREMIER SOURIRE DU PRINTEMPS

Tandis qu'à leurs lèvres percevées Les hommes courent haletants, Mars qui rit, malgré les averse, Prépare en secret le printemps.

Pour les petites piquettes, Sournoisement lorsque tout dort, Il repasse des collets Et cisele des boutons d'or.

Dans le verger et dans la vigne, Il s'en va, furtif par derrière, Avec une houpe de cygne, Poudrer à frimas l'amandier.

La nature au lit se repose ; Lui descend au jardin désoert Et lace les boutons de rose Dans leur corset de velours vert.

Tout en composant des songes, Qu'aux merles il siffle à mi-voix, Il sème aux prés les perce-neiges Et les violettes aux bois.

Sur le cresson de la fontaine Où le cerf boit, l'oreille au guet, De sa main cachée il égrose Les gretots d'argent du mignot.

Sous l'herbe, pour que tu la cueilles, Il met la fraise au teint vermeil, Et le tresser un chapeau de feuilles Pour le garantir du soleil.

Puis, lorsque sa besogne est faite, Et que son règne va finir, Au seuil d'arril tournant la tête, Il dit : "Printemps, tu peux venir."

THEOPHILE GAUTIER.

parler, c'est de la campagne semi-officielle et en apparence complètement désintéressée, que mènent dans les pays neutres des groupements allemands qui ont pour but de faire connaître au monde une vérité qui n'est pas celle du commun des mortels, jugeant avec un simple bon sens. Cette campagne a été menée avec acharnement dans les pays neutres, et parmi eux, nul, croyons-nous, n'a été plus travaillé par cette guerre d'opinion que les Etats-Unis d'Amérique, sans doute parce que l'opinion publique de ce grand pays, de beaucoup le groupe le plus important du nouveau monde, était celle qui importait le plus aux intéressés.

Par exemple, voici quelques extraits d'un pamphlet intitulé *Das Grassere Deutschland* et expédié d'Allemagne aux Etats-Unis pour la plus grande édification des Américains. Ces fragments sont tirés d'un article d'un Herr Doktor Otto Juliusberg, autrefois pacifiste convaincu, et aujourd'hui converti, et bien converti, à en juger par les idées qu'il exprime ici, à l'impérialisme allemand et au rêve d'une Allemagne au-dessus de tout.

"La foi dans l'Internationale, dit-il, est un rêve qui a pris fin... Lorsque le leader socialiste belge Vandervelde affirme son désir de combattre pour la Démocratie, aux côtés de la France et de l'Angleterre, alliées à la Russie, contre la Prusse et l'Allemagne, on ne peut que déplorer une aussi triste désertion de l'idéal internationaliste. Mais voici plus fort : "Les craautés sans nom des Belges vis-à-vis des femmes et des enfants allemands, restera comme un fléau vivant dans notre mémoire pour longtemps encore... Avons-nous que nous ne nous serions jamais attendu à celle-là... Nous savions déjà, par de nombreux témoignages que c'était l'agneau qui avait commencé, mais qui aurait pensé qu'il aurait agi si cruellement à l'égard du loup !... Notre foi dans une paix durable s'est éteinte "dit-il ailleurs. Et pourquoi ? — "C'est que notre idée que les peuples qui nous avoisinent avaient atteint déjà un degré de culture comparable au nôtre, n'était qu'une grossière erreur. Maintenant les Allemands peuvent le dire avec fierté : le germanisme et la culture ne sont qu'un. Le peuple civilisé de ce monde, c'est nous, et il n'est pas possible d'en douter. Le rêve des internationalistes ne pouvait devenir une réalité, parce que les autres peuples étaient menés par les instincts les plus brutaux, et le sont encore à cette heure". Et enfin : "Le militarisme que nous avons désavoué autrefois, nous devons maintenant lui rendre grâce, et le maintenir dans toute sa force dans l'avenir."

Il faut reconnaître, du reste, que tous ces écrits vont en général à fin contraire du but proposé et que l'amitié générale marquée actuellement par le peuple américain aux Allemands a sa cause en partie là.

Le *New York Times* qui, sous la signature d'un correspondant occasionnel, publiait les extraits dont nous avons donné plus haut une partie, reproduisait dans le même numéro une lettre écrite par M. George Haven Putnam, éditeur new-yorkais bien connu et homme de valeur, en réponse à une demande qui lui avait été adressée de se joindre à une Ligue universitaire germanique nouvellement formée. Dans sa réponse, M. Haven Putnam, sans renier son origine et ses tendances germaniques antérieures, refuse catégoriquement de se joindre à "ses correspondants. "Il existe déjà ici, dit-il en substance, assez de sociétés et de groupements germaniques, pour me faire penser que la nouvelle Ligue ne répond pas à un besoin, mais a été créée plutôt dans un but de propagande politique. Du reste, je n'ai pas en ce moment envie de rencontrer des Allemands. Il ne nous est pas possible, ni aux uns ni aux autres, de penser présentement à autre chose qu'aux événements qui se déroulent sous nos yeux, et les idées que, vous et moi, nous nous en faisons sont, je le crains, trop différentes pour que nous puissions nous accorder. Je ne puis accepter la compagnie de gens qui sont prêts à défendre et à approuver les actes des Allemands en Belgique, le meurtre, par des Zepellins ou des vaisseaux de guerre, de femmes et d'enfants innocents, et de fait d'avoir eu pour les besoins

(1) Genèse, ch. I, verset 29.  
(2) Psaume ciii, verset 15.

L'armée allemande, des provisions accumulées pour la population civile belge, de sorte que cette dernière pour ne pas mourir de faim, est obligée de recourir à la charité de l'Amérique.

Ce n'est pas à titre purement documentaire que nous avons reproduit ces quelques courts fragments de la longue lettre de M. Putnam. Son intérêt particulier réside dans le fait que son auteur est un ancien Allemand, comme on l'a dit et comme il le dit du reste lui-même dans son préambule.

Le printemps nous rappelle le rhumatisme

La température froide et humide réveille les douleurs, mais la maladie à son siège dans le sang

La température du printemps est mauvaise à ceux qui souffrent du rhumatisme. Les changements du doux au froid, les vents humides et froids éveillent les maux et douleurs, ou dans les cas les plus graves, les tortures de cette maladie.

LETTRÉ DE FRANCE

Notes de route

X... 16 mars 1915. Je reviens de faire un voyage en Normandie. Des intérêts divers avaient nécessité mon déplacement.

Ces hommes, fils de France, sont au feu, au secours de la patrie dont le sol est violé par l'ennemi héréditaire. Argentan, où nous sommes arrêtés quelques heures, le pittoresque était grand: une commission de réquisition fonctionnait, un conseil de révision siégeait à l'hôtel-de-ville et de braves territoriaux s'équipaient, un peu maladroitement peut-être, pour regagner le front.

Dans l'ancien séminaire, situé à l'une des extrémités de la ville, j'ai passé quelques heures avec les réfugiés du Soissonnais, avec ces malheureux évacués que j'avais vus fuir vers Verzy, en janvier, au moment où un effort était fait à l'épave 132...

Que je reviens triste de cette épuisante randonnée! Les champs sont abandonnés, les haies sont mal coupées; les arbres fruitiers ne sont point taillés; des fagots sont restés là, à l'orée d'un bois, comme si leur porteur était parti pour quelque course rapide; partout c'est le calme froid de l'abandon.

La température du printemps est mauvaise à ceux qui souffrent du rhumatisme. Les changements du doux au froid, les vents humides et froids éveillent les maux et douleurs, ou dans les cas les plus graves, les tortures de cette maladie.

Au retour, une panne assez sérieuse nous arrêta à Dreux où de nouvelles troupes sont arrivées, où la population fraternise avec les soldats, sans bruit comme s'il était entendu que l'on doit se préparer en silence.

La taxe de guerre

C'est hier, 15 avril, que la taxe de guerre imposée par le gouvernement fédéral est entrée en vigueur. Voici les principales dispositions de la loi à ce sujet:

Les compagnies de messageries doivent charger une taxe de un sou par chaque dépêche ou cablogramme autres que ceux compris dans le service des journaux. E. e. doivent tenir des registres de vérification et faire rapport à tous les trois mois. Les pénalités pour refus ou négligence ne doivent pas dépasser \$1,000 et il faut ajouter \$25 par jour dans les cas de retard.

Chemins de fer et transport par eau. La taxe sur les billets de chemin de fer se résume ainsi. Au-dessus de un dollar et ne dépassant pas cinq dollars, cinq sous; au-dessus de cinq dollars et pour chaque montant de cinq dollars additionnel ou fraction de ce montant, cinq sous.

Personne n'a le droit d'émettre des chèques, billets promissoires ou autres, payables à une banque ou par une banque sans que chaque chèque ou billet soit muni d'un timbre de deux sous collé ou imprimé sur le chèque sans encourir une amende ne dépassant pas cinquante dollars.

Les compagnies de messageries (express) doivent appliquer un timbre de deux sous sur tous les mandats (money orders) qu'elles émettent et qui doivent faire payer cette taxe par l'acquéreur du mandat.

Sur toutes les lettres et cartes postales dans les limites du Canada, il faut désormais ajouter un timbre de un sou, sur lequel est imprimé le mot "War Tax" par le département des postes.

Articles en bouteilles et en paquets

Les importateurs, fabricants, vendeurs ou dépositaires d'articles de médecine brevetée, de parfumerie sont obligés d'appliquer les timbres de guerre sur leurs produits et de les oblitérer de la manière prescrite, sous peine d'une amende de pas moins de \$50 et de pas plus de \$250.

Catéchisme antituberculeux

(1) Voir L'AVENIR DU NORD du 12 mars et du 9 avril 1915. 25 - Comment l'impertérence peut-elle préparer l'éclatement de la tuberculose? Outre qu'elle affaiblit la résistance physique des individus, elle entraîne à sa suite la pauvreté et la misère dans les familles.

AVIS DU MAÎTRE DE POSTE

Les maîtres de poste sont informés par le ministère que l'on peut se servir de timbres-poste pour acquitter la taxe de guerre sur les chèques de banque, les lettres de change, les billets promissoires, etc., sur les mandats d'express, sur les remèdes brevetés, la parfumerie, les vins ou le champagne, aussi bien que sur les lettres et les cartes postales, les bons de poste et les mandats de poste.

Remède Souverain pour le Rhumatisme. Mde. E. W. Hazlett, 163 rue Wyandotte, Windsor, Ont., dit qu'il n'y a qu'un seul remède au monde pour la maladie des Rhogons - Les PILULES GIN.



35. - Un consoptif est-il en état de travailler et de vaquer à ses affaires? Pas généralement; cela dépend de la période de la maladie, de la gravité du cas, et du genre d'occupation.

Remède Souverain pour le Rhumatisme

Le ministère des postes a donné avis, il y a une semaine ou deux, relativement à la loi sur le revenu de la guerre, que toutes les lettres et cartes postales déposées à la poste au Canada pour être distribuées au Canada, aux États-Unis ou au Mexique, et les lettres déposées au Canada pour être distribuées dans le Royaume-Uni et dans les possessions britanniques en général, ont partiellement le tarif de deux sous s'applique, en outre de l'affranchissement ordinaire.

Les importateurs, fabricants, vendeurs ou dépositaires d'articles de médecine brevetée, de parfumerie sont obligés d'appliquer les timbres de guerre sur leurs produits et de les oblitérer de la manière prescrite, sous peine d'une amende de pas moins de \$50 et de pas plus de \$250.

AVIS DU MAÎTRE DE POSTE

Les maîtres de poste sont informés par le ministère que l'on peut se servir de timbres-poste pour acquitter la taxe de guerre sur les chèques de banque, les lettres de change, les billets promissoires, etc., sur les mandats d'express, sur les remèdes brevetés, la parfumerie, les vins ou le champagne, aussi bien que sur les lettres et les cartes postales, les bons de poste et les mandats de poste.

31 - Y a-t-il un remède connu capable de guérir la tuberculose? Non, mais l'avenir nous en fournira peut-être?

BIBLIOGRAPHIE

Allocutions pour les jeunes gens, par PAUL LALLEMAND, professeur de l'Oratoire, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, professeur à l'école Massillon. - 1ère série, 3ème édition, 1 volume in-12.

Voici un recueil d'excellentes allocutions. Adressées à des enfants de petite division, elles sont admirablement adaptées à leur âge, et en même temps la forme ne laisse rien à désirer; elles ont toujours été rédigées avec le soin que suppose une intelligence vraie du respect dû à la parole publique et surtout à la prédication.

Les Tablettes Baby's Own onze ans en usage

Mme McEachern, de Gréno, Ont. écrit: "Je me suis servie des Tablettes Baby's Own onze dernières années pour mes enfants, et j'ai tout lieu de les louer, vu qu'ils sont toujours sains." Une fois qu'une mère s'est servie des Tablettes pour ses enfants, elle n'emploiera pas d'autre remède.

ROUGH ON RATS chasse les rats, les souris, etc.

ROUGH ON RATS chasse les rats, les souris, etc. de la maison et les fait mourir au dehors. 15 et 25 cts. chez tous les pharmaciens et les marchands.

AVIS A LA PRESSE

Ministère des Postes, Ottawa

Le ministère des postes a donné avis, il y a une semaine ou deux, relativement à la loi sur le revenu de la guerre, que toutes les lettres et cartes postales déposées à la poste au Canada pour être distribuées au Canada, aux États-Unis ou au Mexique, et les lettres déposées au Canada pour être distribuées dans le Royaume-Uni et dans les possessions britanniques en général, ont partiellement le tarif de deux sous s'applique, en outre de l'affranchissement ordinaire.

J.-A.-C. ETHIER, C. R.

Député: Avocat SAINTE-SCHOLASTIQUE Suit les cours des districts de Terrebonne, Ottawa et Montréal.

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt: 309A, rue Saint-Denis, Montréal.

Mme LEO PAYETTE

dit: "Deux médecins m'avaient traitée et parce que je ne rétablissais pas, j'ai écrit aux médecins de la Compagnie. Leurs bons conseils et les PILULES ROUGES m'ont guérie."

Mme FELIX HURTUBISE

dit: "Je manquais d'appétit, je manquais de sang, j'avais le teint terne. J'affirme que les PILULES ROUGES m'ont rendu la force et la santé."



Mme LEO PAYETTE

L'anémie pénètre dans toutes les classes de la société, chez les jeunes filles et chez les femmes fortunées aussi bien que chez les pauvres.

un peu, si je montais un escalier ou si je faisais un petit effort, je ressentais aussitôt une douleur aux côtés, aux reins et ma respiration était haletante. J'avais des vertiges, des tintements d'oreilles, des migraines. Aussi, j'étais très frileuse, mes pieds et mes mains étaient glacés, lorsque j'étais couchée, je ne pouvais qu'avoir peine me réchauffer et je dormais très mal.

Pour remédier à cet état de chose, les femmes prendront les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles. Il n'y a pas de médication aussi utile que les Pilules Rouges; elles préviennent les jeunes filles contre l'anémie, la chlorose et facilitent leur formation.

Les Pilules Rouges ont mis fin à la faiblesse et aux souffrances des deux dames dont nous publions les certificats:

"Depuis longtemps j'avais des douleurs dans les reins, je me sentais accablée et je manquais d'appétit. Je manquais aussi de sang, car j'avais les lèvres pâles, les yeux cernés de noir, le teint terne, etc. Il y a un an, je me décidai d'essayer les Pilules Rouges, ce n'est pas que j'eus en ces pilules beaucoup de confiance, j'avais tant employé de remèdes sans résultat aucun, mais je me sentais si faible qu'il me fallait en trouver un capable de me tonifier. Cette fois j'eus le bon; avec les Pilules Rouges, j'ai acquis des forces, du sang et une excellente santé." - Mme Félix Hurtubise, 15 rue Alfred, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. - Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et De Vos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

"Durant un an je fus très faible et obligée de passer la moitié de mon temps au lit. Ceci avait débuté par une maladie prématurée, puis ce furent des sensations de lourdeur dans les jambes et tous les membres de battements de cœur qui me prenaient à tout propos, à la suite d'une surprise ou sans raison, subitement. Si j'essayais de marcher

autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATÉGORIQUEMENT. Décrivez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUÉRIRA AUSSI.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire, en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. - Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO. Adressez toute correspondance à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (LIMITÉE), 274 rue Saint-Denis, Montréal.



SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et du Collège Victoria. Voici les noms: Dr. A. P. BEAUBIEN, Dr. O. RAYMOND, Dr. A. P. DELVECCHIO, Dr. HECTOR PELTIER, Dr. A. B. CRAIG, Dr. G. O. BÉGIN, Dr. ELIZABETH PAGNIN, Dr. J. B. BIBAUD, Dr. P. MUNRO, Dr. L. B. DUCHOCHER, Dr. D. W. ARCHAMBAULT, Dr. Th. E. D'ODRET D'ORSONNENS, Dr. A. T. BROSSEAU, Dr. ALEX. GERMAIN, Dr. J. A. ROY, Dr. E. H. TRUDEL.

RÉCRÉATIONS

CHARADE

Les veaux, à la rose marine, Ont tous mon d'un dans la poitrine. De mon deux, répète le son, Et vous pensez au violon. Mon tout... que votre œil de lynx daigne Chercher la Corse et la Sardaigne.

ENIGME

Fille d'un carrossier, Je vais d'un train rapide; Fille d'un dépeupier, Je coule et je me vide. En l'un et l'autre cas, La chose va sans dire, Je fais quelque fracas; Mais j'en fais un bien pire Sous les coups des bambins A qui leur cheminée, Pour bien clore l'année, M'affre avec des pantins. Si je suis militaire, J'entraîne les soldats, Et rien ne me fait taire A l'heure des combats.

Voir les solutions dans le prochain numéro.

Solutions du dernier numéro:

CHARADE: POURPOINT.

HOMONYME-HOMOGRAME: ANSE

MOTS EN CARRÉ: M E N D E E M A I L N A B A B D I A N E E L B E E

Au conseil municipal

Séance spéciale du 13 avril 1915

Son honneur le maire et tous les échevins, moins l'échevin Danis, sont présents. Une requête signée par un grand nombre de propriétaires a été lue demandant au conseil de faire en sorte que la fonderie Viau soit construite le plus tôt possible. Cette requête a été référée à la commission du progrès.

Un rapport de M. H. Matte, sur les réparations jugées nécessaires aux ponts de la ville a été présenté et référé à la commission de la voirie et construction.

Une lettre d'un M. J.-E. Lapointe, de Montréal, se disant prêt à établir dans l'ancienne manufacture Harrower, une manufacture de salopettes, etc., est lue par le maire et référée aux commissions de Progrès et des Finances.

Première lecture a été faite du Règlement d'emprunt de \$40,000 à 5 1/2 % à 40 ans.

La deuxième lecture du Règlement de santé et salubrité publique a été commencée. Ce règlement est considérable, couvre un vaste terrain et sera des plus profitables si il est bien observé. On y traite des maladies contagieuses, du lait, des fruits, produits et denrées, des boulangeries, de la glace, de la salubrité des maisons, des vidanges, fosses d'aisance, des conditions non hygiéniques, des industries insalubres ou nuisibles, des animaux atteints de maladies contagieuses, des abattoirs, de bains publics, des égouts, fosses et cours d'eau, des rues et parcs, du cimetière, des inhumations et causes de décès, des nuisances publiques, des visites des maisons, etc. Grâce à ce Règlement tous les produits alimentaires; lait, beurre, pain, viande, etc., seront inspectés; le lait devra être livré dans des bouteilles spécialement destinées à cet usage et hermétiquement fermées, le pain devra être distribué dans des paniers ou enveloppé préalablement à la boulangerie, les cours, rues, etc., devront être nettoyées régulièrement, les vacheries et les boulangeries devront être conformes à la loi d'hygiène publique et aux règlements d'hygiène de la province de Québec un dépot municipal devra être organisé etc. etc. Nous reviendrons sur plusieurs points de cet important Règlement.

Le Règlement des taxes et licences a été lu une deuxième fois et adopté.

Ce nouveau Règlement élève dans une proportion assez notable les taxes d'affaires imposées aux hôteliers, aux magasins de liqueurs, aux banques, aux compagnies d'express, aux hommes de professions et à quelques autres catégories.

La plupart de ces augmentations sont justifiables, d'autres auraient dû être moindres.

La prochaine réunion du conseil aura lieu lundi prochain.

La question des licences

A Saint Jérôme

Dimanche dernier, au prône de la messe de 8 heures et de la grand'messe, M. l'abbé de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme, a abordé la grave question des licences d'hôtels et de magasins de liqueurs enivrants dans notre ville. Il a annoncé qu'il traiterait la même question au point de vue de la paroisse dans quelque temps.

Vu l'importance du sujet et l'intérêt tout particulier que nous y portons avec tous les citoyens de Saint-Jérôme, nous croyons devoir résumer ici la substance des remarques de M. le curé de la Durantaye.

M. le curé dit d'abord que, quoi qu'on en dise et qu'on en pense, il n'est certes pas indifférent à cette question des licences dans notre ville. Il déclare une fois pour toutes qu'il veut suivre les instructions épiscopales à ce propos, et que même si ces instructions n'existaient pas, il ne favoriserait jamais une licence d'hôtel ou de magasin de liqueurs enivrants. Il est convaincu que le trop grand nombre de ces licences ici constitue un malheur très grand et très sérieux.

En second lieu, M. le curé de la Durantaye dit ce qui s'est passé entre lui et les membres du conseil municipal avec qui il s'est rencontré il y a quelques semaines. Ils s'étaient entendus sur un point: le conseil devait adopter une résolution demandant au gouvernement de fixer

par la loi le maximum des hôtels à quatre et des magasins de liqueurs à trois. (Nous donnons plus bas le texte de cette résolution.) C'était, a dit M. le curé, un premier pas dans la voie de la tempérance. Il a demandé avec instance l'adoption de cette résolution, il le demande encore avec énergie et espère qu'elle sera adoptée malgré les délais qu'on y a apportés jusqu'ici. Il faut que les citoyens sachent que leur curé est en tête de ceux qui désirent cette résolution.

M. le curé de la Durantaye donne ensuite les raisons qui justifient la demande exprimée par cette résolution. Il faut que la ville de Saint-Jérôme fasse quelque chose pour favoriser la tempérance. Tous savent le danger que comporte le commerce de l'alcool et sont au courant des efforts que l'on fait partout pour en entrayer les ravages. Y a-t-il ce qui se passe ailleurs. Plus d'une municipalité ont décrété la prohibition totale et presque toutes les autres ont notablement diminué le nombre de leurs licences.

Si ce que nous demandons aujourd'hui au conseil n'est pas accordé, il arrivera peut-être un jour ce sera la prohibition complète que les Jérômiens demandent et exigent.

M. le curé donne ensuite des statistiques desolantes qui démontrent les abus d'alcool qui se commettent dans la ville de Saint-Jérôme.

Il suit mieux que quoiconque les tristesses et les ruines qui résultent de l'alcool ici. Il y a des pleurs de mères de famille et d'épouses, des douleurs déchirantes de père de famille qui ne sont connues que du curé. Les abus de l'alcool ici sont par de trop nombreux débits de boissons en sont la cause.

Le curé n'a-t-il pas raison de demander que l'on fasse quelque chose pour favoriser la tempérance à Saint-Jérôme? Dans tout le Canada, notamment dans la province de Québec et plus spécialement dans les municipalités qui nous entourent, on prohibe le commerce de l'alcool ou on diminue le nombre des licences. Voyez ce qui se passe dans le nord du comté de Terrebonne et dans le sud de notre région, à Saint-Thérèse, à Saint-Rose, à Sainte-Scholastique, à Lachute, on a diminué de moitié cette année le nombre des hôtels.

M. le curé termine en disant qu'il n'est certes pas exagéré en demandant l'adoption de la résolution proposée au conseil. J'ai cru et je crois encore les échevins sincères et j'attendais d'un la preuve de leur sincérité.

Il insiste aussi sur la nécessité de mieux surveiller les hôtels et de faire respecter la loi des licences.

Quoique nous l'ayons déjà publié nous croyons opportun de donner de nouveau dans L'AVENIR DU NORD le texte de la résolution que M. le curé de la Durantaye avec tous les citoyens bien pensants demandant au conseil d'adopter.

Cette résolution proposée par l'échevin Marchand se lit comme suit:

Attendu que la ville de Saint-Jérôme a actuellement six licences d'hôtels et quatre licences de magasins pour la vente des liqueurs enivrants;

Attendu que la population de la ville, au 11 juin 1914, était de 4077 âmes et qu'ainsi le nombre de ces hôtels et magasins est manifestement exagéré et hors de proportion avec la population;

Attendu que, pour cette année, le conseil semble d'avis qu'il vaudrait mieux conserver le nombre susdit de licences, pour des raisons majeures et particulières à l'état actuel de la ville;

Attendu que le désir du conseil, en même temps que le désir de la population, est de restreindre, dans la ville, le commerce des liqueurs enivrants et, partant, de réduire le nombre de telles licences;

Attendu qu'un grand nombre de villes de la province de Québec ayant, ou environ, la même population que notre ville, se sont prévalues des dispositions des articles 943 et 968 des S. R. Q. et de leurs amendements;

Attendu que dans toute la province de Québec, et spécialement dans le comté de Terrebonne où un grand nombre de municipalités ont, soit décrété la prohibition, soit refusé toutes les demandes de certificat;

Attendu qu'il est opportun, pour la ville, de se mettre sous la disposition desdits articles et de leurs amendements, afin de faire fixer par la loi un maximum desdites licences pour vente de liqueurs enivrants;

Il est proposé par l'échevin Lebeau:

Que d'un monde soit faite à sir Lomer Gouin premier ministre et procureur général de la province, de bien vouloir, à la session prochaine de la législature, inclure la ville de Saint-Jérôme dans les dispositions desdits articles savoir:

1. Que le maximum d'hôtels soit de quatre jusqu'à ce que la population ait atteint le chiffre de 6,000 âmes et ensuite qu'il y ait un hôtel par chaque mille âmes, par fraction;

2. Que le nombre de licences de magasins pour la vente en détail des liqueurs soit limité à trois jusqu'à ce que la population ait atteint le chiffre de 6,000 âmes, et ensuite qu'il y ait une telle licence pour chaque 2,000 âmes de la population; Mais sans dérogation à la loi des licences accordant au conseil municipal de réduire le nombre de toutes telles licences.

La Chambre de commerce

De la ville de Saint-Jérôme

Enfin, elle est ressuscitée, notre Chambre de commerce, et c'est grâce à l'initiative de M. le maire de Martigny.

Sur son invitation, un grand nombre de commerçants, négociants, industriels, hommes de professions, hommes de métiers, etc., se réunissaient à l'hôtel de ville, mercredi soir.

Après quelques mots du maire expliquant le but de l'assemblée et démontrant l'utilité et même la nécessité de réorganiser notre Chambre de commerce, d'autres citoyens prirent la parole, entre autres MM. Pierre Simard, Sévère Lavolette, J.-V. Léonard, J.-E. Prévost.

On prit ensuite les noms de ceux qui désiraient faire partie de la Chambre de commerce. Un grand nombre s'inscrivirent séance tenante et l'on procéda immédiatement

à l'élection des membres du bureau qui se compose comme suit:

Président, M. Pierre Simard; vice-président, M. R. Castonguay; secrétaire, le Dr Emmanuel Fournier; assistant-secrétaire, M. Stanislas Guay; trésorier, M. Narcisse Bélsile; membres du conseil: MM. Sévère Lavolette, Wilfrid Filion, J.-D. Fournelle, J.-E. Prévost, Siméon Monette, Edouard Clark, Charles Lorrain, J.-L. Patenaude, J.-E. Leduc, Josaphat Lorrain, Alfred Viau, Urgele Lepage.

La Chambre de commerce se réunira le jeudi de chaque mois, à 8 heures du soir, dans la salle de l'hôtel de ville. Le bureau se réunira chaque semaine, le jeudi soir, à 8 heures, au même endroit.

Déjà plusieurs questions sont devant la Chambre de commerce et devront être mises à l'étude sans délai.

Les personnes qui se sont inscrites, mercredi soir, pour faire partie de la Chambre de commerce et qui n'ont pas payé leur contribution (1.00), sont priées de la verser entre les mains de M. Narcisse Bélsile, trésorier.

Ceux qui désirent être membre de la Chambre de commerce peuvent donner leur nom au Dr Emmanuel Fournier, secrétaire.

A nos abonnés

Nous envoyons, en ce moment, des comptes à tous ceux qui nous doivent.

Nous espérons que l'on fera bon accueil à notre demande et qu'on s'empressera de s'acquitter de ce que l'on doit à notre administration. D'avance nous disons merci à nos abonnés qui répondront sans retard à notre appel.

L'ADMINISTRATION

NOUVELLES

Saint-Jérôme

Le 26 avril, on fera l'inhumation dans notre cimetière des corps déposés dans le charnier durant l'hiver.

M. le curé a demandé à ceux qui ont de la cendre de fournaise de vouloir bien la transporter dans la rue du cimetière et la déposer le long du chemin.

A partir de dimanche prochain les basses-messes seront dites à 6 et 7 1/2 heures.

M. Giroux, autrefois gérant de la banque d'Hochelega dans notre ville, et maintenant de Sorel, était à Saint-Jérôme le 5 avril.

La cour de cirent siège dans notre ville, cette semaine, sous la présidence de l'honorable juge Robidoux. Au nombre des avocats étrangers se trouvent MM. McGoun, Bambray, de Montréal.

M. J.-D. Guay a loué le magasin de M. Edouard Clark, rue Saint-Georges. Il occupera tout l'édifice tant la partie où M. Oscar Clark tenait un magasin de nouveautés que celle qui était vacante. M. Oscar Clark a vendu son stock à M. Guay qui installera son magasin dans le plus bref délai.

On dit qu'une modeste, venant de Joliette, a loué le magasin de M. F. X. Aubin, rue Saint-Georges et où M. Drouin tient restaurant actuellement.

Nous aurons bientôt la journée du grand nettoyage de notre ville. C'est à ce moment-ci de l'année que les cours, les hangars, les rues, etc. ont le plus besoin d'être nettoyés. Le conseil veut prendre l'initiative d'un grand nettoyage et nous espérons que tous les citoyens sans exception y mettront la main.

La propreté, la beauté de la ville et l'hygiène y gagneront.

On a commencé le nettoyage du parc Labelle. Bravo!

Pourquoi ne mettrait-on pas quelques fleurs dans ce parc et n'y planterait-on pas quelques arbustes d'ornements?

Cela couperait peu de choses et ajouterait beaucoup à l'aspect de ce parc qui embellit Saint-Jérôme.

Nous regrettons d'apprendre que M. Edouard Marchand est retenu chez lui par une indisposition assez grave.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous avons raison d'espérer que les manufactures Cimon et Harrower ouvriront bientôt leurs portes. Le conseil municipal est en pourparlers avec certains industriels à ce sujet.

Le bureau de la Chambre de commerce, reconstitué mercredi soir, s'est réuni jeudi soir pour se mettre immédiatement à l'œuvre. Plusieurs détails de la réorganisation de la Chambre ont été fixés.

Décès: Samedi dernier est décédé Lucien-Bernard Labelle, âgé de 9 ans, fils de M. J.-E. Labelle, médecin-vétérinaire. Il a été emporté par une méningite. Ses obèques ont eu lieu lundi.

Nous prions la famille d'agréer nos condoléances dans ce deuil.

La plus belle occasion

Si l'on désire s'acheter de la belle et bonne tapisserie on peut s'en procurer à la librairie Prévost. On y verra les plus beaux échantillons de tapisserie fabriquée au Canada et aux Etats Unis.

A 24 heures d'avis on pourra recevoir ce que l'on désire. Jamais d'avis splendide papier à tenture s'est vendu à Saint-Jérôme. Pourquoi aller à Montréal quand vous avez ici ce qui vous convient?

AVIS AUX JARDINIERS

A VENDRE: Couches et chassis en très bon état, bon marché. S'adresser: Etablissement Avicole, Saint-Jérôme.

MM. Edouard Drouin et Calixte Roy donnent avis au public qu'ils seront en mesure de construire des trottoirs en ciment en notre ville, dès le mois de mai. Ils peuvent prendre les commandes dès maintenant.

Qu'on se hâte de faire des arrangements avec eux. Prix raisonnable. S'adresser au No 114 rue Saint-Georges; téléphone No. 101.

Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports.

Site enchanteur, vus-à-vis de la rivière du Nord: 118 et 120 rue... Table excellente, chambres spacieuses, décorées fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 3094 rue Saint-Denis, Montréal.

TAPISSERIE — Un choix considérable de 3c. à \$1.00 la pièce.

Convenant à toutes les maisons: salon, boydior, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, chambre de bain, etc, etc, Nous avons une solde (job) de tapisserie que nous sacrifions à des prix dérisoires.

Nous avons toujours en stock un bel assortiment de rideaux en toile, Pâles, etc

La Librairie Saint-Jérôme

BLOC PARENT

TERRES A VENDRE

Plusieurs terres à vendre à conditions faciles. J.-E. PARENT, N. P. Saint-Jérôme

Luskville

6 avril.

Lundi ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Lusignan, emporté par les fièvres typhoïdes. Il ne laisse pas d'enfants et était âgé de 45 ans. Sa femme, née Marie-Louise Lebrun, l'a précédé de dix jours dans la tombe, et morte par la même maladie, ainsi que Mme Magdeleine Lebrun, née Julie Lusignan, morte dans la même semaine. A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos sympathies. Mme Lusignan mère est décédée il y a à peine un mois et un autre de ses fils est mort il y a à peine deux mois, M. Alexis Lusignan, d'Aylmer.

Le lundi, 29 mars, l'épouse de M. Eug. Desjardins a donné le jour à un garçon qui a reçu les noms de Joseph-Eugène-Arthur-René. La marraine et le parrain ont été Mlle Blanch-Hélène Desjardins et M. C.-Edouard Desjardins.

M. Thomas Lapointe est revenu d'une promenade de quinze jours à Saint-Jacques et Montréal.

M. Damase Léonard est allé passer les fêtes de Pâques à Sainte-Scholastique et à Sainte-Monique.

MM. Liguori Alarie et Jean Desjardins, du collège de Ironside, sont chez leurs parents pour les vacances de Pâques.

M. Gorges Lavigne a eu la douleur de perdre son enfant unique, Rhéa, âgée de 3 ans et 8 mois, emportée par les fièvres typhoïdes après une semaine de maladie.

Mme Adonis Thérien est allé passer une quinzaine de jours à Sainte-Thérèse et Saint-Janvier.

M. Jos. Alarie et son fils Raoul, de Montréal, étaient en promenade chez M. J.-B. Alarie, cette semaine.

INCONNUE

L'empire colonial allemand

La lutte engagée en Europe ne pouvait manquer de se poursuivre également sur les territoires coloniaux, et les derniers événements nous font voir que le sort de l'empire colonial allemand est fort compromis.

Ce n'est qu'au début du XIXe siècle que la race germanique s'est mise à émigrer dans les contrées d'outre-mer, mais ses efforts les plus soutenus pour se créer des colonies lointaines datent surtout de 1883.

M. J. C. FELIX LOST-RIVER, Que., Souffrait atrocement de l'estomac, mais depuis qu'il a pris les PILULES MORO il n'a plus aucune douleur.

Il dit: "Je ne pouvais rien manger ni boire d'eau chaude ou froide sans avoir le feu dans l'estomac, et cela durait des heures."

La question qui se présente aux hommes souffrants de leur estomac est celle-ci:—Que dois-je prendre pour me guérir? Les médecins ne me font rien; plus je vais, plus je souffre. Je m'ignais à vue d'œil, j'affaiblis tous les jours, je ne puis rien digérer et il faut que je travaille pour gagner ma vie et celle de mes enfants. Que dois-je faire? A ces hommes nous dirons: Lisez le témoignage suivant et vous verrez que si vous voulez revenir à la santé, le chemin à suivre est tout tracé:

"Je dis avec plaisir, à tous les hommes, que depuis que j'ai pris les Pilules Moro, je n'ai plus aucune douleur à l'estomac. Avant de me traiter ainsi, c'était un vrai martyre que je souffrais, je ne pouvais rien manger ni boire d'eau chaude ou froide sans avoir le feu dans l'estomac et cela durait des heures. Parfois j'avais tellement faim que je ne savais que faire; je mangeais alors un peu, mais ce que je souffrais ensuite était atroce. Avec cela, j'étais très faible, très nerveux et sujet à des accès de fièvre. Je suis donc des plus heureux que tout cela soit passé. Je mange maintenant ce que je veux et les aliments froids ou chauds ne me font plus de mal. Plus, ayant plus de force et mes membres étant plus souples, je me trouve donc grandement réjoui aujourd'hui, je puis travailler facilement et je prends encore de temps en temps quelques boîtes

Mort de M. J.-E. Valois

A la dernière minute, nous apprenons la mort subite de M. J.-E. Valois, notaire, de Lachute, et percepteur du revenu provincial pour le district de Terrebonne.

M. Valois était une des personnalités marquantes de notre district et sa mort créera un regret général.

Les possessions coloniales les plus étendues de l'Allemagne se trouvent principalement en Afrique. C'est d'abord le Togoland, d'une superficie de 87,200 kilomètres carrés, puis le Cameroun, 750 000 kilomètres carrés; le Sud-Ouest africain, 835,000 kilomètres carrés, et l'Afrique Orientale allemande, 995,000 kilomètres carrés.

Le Togoland, rattaché entre la Côte-d'Or britannique et le Dahomey français, fut attaqué le premier, au début du mois d'août, par deux expéditions, l'une anglaise, l'autre française. Après plusieurs combats favorables, le gouvernement allemand, jugeant une plus longue résistance inutile, se rendit sans conditions.

Au Cameroun, des dispositions avaient été prises dès le début de la guerre pour engager des hostilités. Le 6 août 1914, un navire français s'empara du poste allemand de Bonga, au confluent de la Sangha et du Congo; le lendemain, le même navire captura, après un combat, un bateau allemand. A peu près dans le même temps, devant la rade de Banana, à l'embouchure du Congo, des croiseurs anglais coulaient la fameuse canonnière allemande Panther, bien connue par son séjour devant Agadir.

Des opérations furent aussi exécutées par des navires de guerre français et anglais sur les côtes du Cameroun. La canonnière française Surprise coula deux bâtiments allemands et délogea les troupes allemandes de Cocobeach, à l'embouchure du Rio Mouni, reprenant ainsi encore un territoire cédé en 1911. Quelques jours après, une expédition franco-anglaise occupa Douala, dont les allemands révélaient de faire un grand port sur l'Atlantique.

En même temps, des colonnes françaises auxquelles s'étaient jointes des troupes belges, entamèrent des opérations dans la Lobaye et la Sangha, et finalement les forces allemandes étaient rejetées loin vers le Nord.

Le Cameroun fut également attaqué du côté de la Nigeria par les troupes anglaises, et aux dernières nouvelles les Allemands étaient chassés de tous les territoires que la convention de 1911 avait enlevés à la France.

Plus au Sud, la colonie du Sud-Ouest africain allemand a été attaquée par des troupes venues de l'Afrique du Sud. Luderitzbucht a été occupée et la station de télégraphie sans fil de Berthany détruite.

Dans l'Est africain, les Allemands avaient pris l'offensive et attaqué Gazi le 8 octobre, mais il furent battus et contraints de se retirer en abandonnant un grand nombre d'armes et de munitions.

Il reste à signaler l'intervention du Japon qui avait précédemment signé des accords avec les deux nations en guerre avec l'Allemagne.

Dès le 16 août, le gouvernement japonais envoya un ultimatum à l'Allemagne exigeant le rappel ou le désarmement immédiat de tous les navires de guerre allemands se trouvant dans les eaux chinoises et japonaises, et l'évacuation dans le délai d'un mois, du territoire du protectorat de Kiao-tchéou. Le Japon fixait au 23 août le terme d'expiration de l'ultimatum. L'Allemagne n'ayant pas accepté ces conditions, le Japon déclara la guerre à l'Allemagne.

Les Japonais commencèrent sans tarder le bombardement de T'ing-Tao, le port de Kiao-tchéou. Dès le 2 septembre, ils avaient occupé sept îles en face du territoire. Le 7 novembre, T'ing-tao capitula après de vigoureuses opérations et un bombardement général qui dura depuis le 31 octobre. Il fut fait 2,300 prisonniers.

D'après M. Gustave Rogelsperger, l'un des directeurs du Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris, la perte de Kiao-tchéou porte un coup fatal à l'influence et au prestige de l'Allemagne en Extrême-Orient. Le territoire qui lui avait été seulement cédé à bail par la Chine pour une durée de 99 ans, constituait le seul établissement qu'elle eut en Asie. Mais cet établissement avait pris de l'importance en ces dernières années. L'Alle-

mande avait réussi à attirer les produits de l'intérieur de la Chine et de plus il lui fournissait pour sa flotte une base d'opérations de premier ordre.

De même qu'en Afrique et en Asie, les Allemands ont été délogés de toutes leurs colonies d'Océanie.

Un corps expéditionnaire, envoyé par le gouverneur de la Nouvelle Zélande, s'empara le 29 août, aux îles Samora, de la ville d'Apia, située dans l'île d'Opolora, et capitale de la colonie allemande. Toutes les parties de l'archipel des Samora appartenant à l'Allemagne ont depuis été occupées par les troupes zélandaises.

Une flotte australienne est allée un peu plus tard s'emparer de la Nouvelle-Guinée allemande, ainsi que de l'archipel Bismarck, situé au Nord-Est. L'infanterie de marine anglaise a occupé aussi la capitale des îles Marshall, Nauru. La destruction de la station de télégraphie sans fil des îles Carolines achemina à priver les Allemands de toutes communications télégraphiques dans le Pacifique.

Toutes les possessions allemandes d'outre-mer étant aujourd'hui occupées par les forces alliées, on peut dire, écrit M. Rogelsperger, que l'empire colonial pour lequel l'Allemagne avait fait de si grands sacrifices, s'est effondré, et que, de longtemps, il ne pourra se reformer. Il n'aura eu qu'une existence éphémère, et avec lui disparaît pour la race teutonne l'un des instruments les plus puissants de cette vaste expansion économique qui était son objectif constant.

S. B.

Une matinée de printemps

Me voici sur la hauteur culminante. La matinée est délicieuse; l'air est rempli du parfum des jeunes pommiers. Les prairies, rapidement inclinées sous mes pieds, se déroulent à bas avec mollesse; elles étendent dans le val leur tapis que blanchit encore la rosée glacée du matin. Les arbres qui pressent les rives de l'Indre dessinent sur les prés des méandres d'un vert éclatant que le soleil commence à dorcer au fil de l'heure.

On vient d'ouvrir l'écluse de la rivière. Un bruit de cascade, qui me rappelle la continue harmonie des Alpes, s'éleva dans le silence. Mille voix d'oiseaux s'éveillent à leur tour. Voici la cadence voluptueuse du rossignol; là, dans le buisson, le trille moqueur de la fauvette; là-haut, dans les airs, l'hymne de l'alouette ravie qui monte avec le soleil. L'astre magnifique boit les vapeurs de la vallée et plonge son rayon dans la rivière, dont il écarte le voile brumeux. Tout s'embrase, tout chante; les coqs s'éveillent mutuellement et s'appellent l'un par l'autre; la cloche de la ville sonne l'angélus; un paysan, qui recépé sa vigne au-dessous de moi, pose ses outils et fait le signe de la croix.

GEORGE SAND

Rectification du vocabulaire

Nouveautés, confection, chaussure, chapellerie, mercerie, bonnetterie

Coat: Veste, veston, gilet. Froc coat: Redingote, frac. Morning coat: Jaquette, vêtement d'homme qui descend jusqu'aux genoux. Over coat: Pardessus, paletot, pelisse, manteau. Sack coat: Paletot sac. O. D. (cash on delivery): Payable à destination.

Col, dans le sens de: Cravate. Collet, dans le sens de: Faux-col. (Le collet est la partie du vêtement qui entoure le cou. Le collet est la partie de la chemise qui entoure le cou. Le faux-col est un col mobile qui s'adapte à une chemise au moyen de boutons).

Congresses: Bottines à élastiques. Corps (de laine, de flanelle): Gilet. Cotti: Coutil. Crèmeur: Mouton de Perse. Crémone: Gache-nez. Delivery: Enclage, livraison à domicile. Département (dans un magasin): Rayon. Magasin départemental: Magasin à rayon. Dick-y: Plastron, chemisette. Dress-maker: Modiste. Duster: Blouse, blouse-paletot, caban. Express (voiture): Livreuse, tapissière, voiture de livraison. Express (transport): Messagerie. Flase (flaw): Filoselle. Flaser: Broder à la filoselle.



M. J. C. FELIX de Pilules Moro." M. J. C. Félix, Lost-River, Co. Argenteuil, Qué. L'estomac est l'organe le plus important du corps humain et, sans son bon fonctionnement, il est impossible à l'homme d'être en bonne santé. Lorsque les vives digèrent mal, tous les autres organes se ressentent de ce dérangement et l'homme qui souffre de dyspepsie, d'indigestion devient bientôt épuisé dans tout son être. Quelques boîtes de

**FIERI FACIAS DE TERRIS**  
 Province de Québec } Dans la Cour  
 District de Montréal } Supérieure  
 No. 1012  
 J. Watterson & Co., Ltd., Demandeur,  
 vs  
 H.-P. Renaud, Défendeur, savoir:  
 Un emplacement situé en la ville de Saint-Jérôme, comté et district de Terrebonne, connu et désigné aux plans et livres de renvoi officiels pour ladite ville de Saint-Jérôme, sous le numéro quatre cent soixante-un (No 461) — avec les bâtisses dessus érigées  
 Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale, en la ville de Saint-Jérôme, dit district, le vingt-quatrième jour d'avril prochain, 1915, entre trois et quatre heures de l'après-midi.  
**LAPOINTE & PREVOST,**  
 Bureau du Shérif, Shérif  
 Sainte-Scholastique, 15 mars 1915.

**ÊTES-VOUS MYOPE ou PRESBYTE?**  
 Vous devez alors porter des lunettes appropriées à votre vue. Dans ce cas, vous trouverez profit à aller à  
**L'INSTITUT D'OPTIQUE**  
 114, rue Sainte-Catherine Est  
 Angle avenue Hôtel-de-ville  
**MONTREAL**  
 et à consulter le  
**Spécialiste Beaumier,**  
 le meilleur de Montréal.  
 Cette annonce rapportée vaut 15 cts. par dollar sur tout achat de **LUNETTERIE**  
**Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.**



**Henri Valiquette**  
 Ingénieur, Arpenteur - Géomètre  
 BUREAU: CHEZ LE NOTAIRE SIGOIN  
 TÉLÉPHONE No. 90  
 rue Sainte-Anne Saint-Jérôme

**C.-A. LORRAIN**  
 Agent général  
 d'Assurances  
 Successeur de JOSEPH CORBELL  
 Agence des plus importantes compagnies d'assurances contre le feu du Dominion  
 Téléphone Bell No 58  
 157, rue Saint-Georges  
**SAINT JEROME, P. Q.**

**SANTAL MIDY**  
 Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.

**Canadien-Nord de Québec**  
 Départ de Saint-Jérôme  
 Pour Joliette, Montréal, Québec, excepté le dimanche, 5.45 a. m.  
 Pour Joliette seulement, excepté le dimanche, 2.35 p. m.  
 Pour Ottawa, excepté le dimanche, 11.00 a. m.  
 Pour Huberdeau, excepté le dimanche, 5.45 p. m.  
 DÉPART D'HUBERDEAU  
 Pour Saint-Jérôme, tous les jours excepté le dimanche et le lundi, 6.45 a. m.  
 Pour Saint-Jérôme, le dimanche seulement, 6.00 p. m.  
 DÉPART D'OTTAWA  
 (Gare du Canadien Nord) pour Saint-Jérôme, tous les jours excepté le dimanche, 8.15 a. m.

**LES PLACEMENTS LES PLUS sûrs** se font toujours sur des prêts aux municipalités. Nous en avons toujours qui rapportent de 5% à 6%. Adressez-vous en toute confiance à  
**Provincial Securities Ltd.**  
 105, MOUNTAIN HILL  
**QUEBEC CANADA**

**S.-G. LAVIOLETTE**  
 Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.  
**POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE**  
**POELES ROYAL FAVORITE**  
 Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.  
**COURROIES** de toutes sortes, **SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE** POLYMER A FUSIL  
 Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.  
**LAMPES ELECTRIQUES** de 1ère qualité, à 25 cts.  
**S.-G. LAVIOLETTE**  
 Angle des rues St-Georges et Ste-Anne  
**SAINT-JEROME**



**Quickwork**  
 Balayuse automatique  
 Toujours prête  
 Facile à manier  
 Nettoie parfaitement  
 Prix à la portée de tous.  
 En vente chez M. S.-G. LAVIOLETTE, angle des rues Saint-Georges et Sainte-Anne, Saint-Jérôme, P. Q.

**CLARK'S PLUM PUDDING**  
 Le "Plum Pudding" Clark est prêt à servir et d'une qualité inouïable. Quelle économie de temps!  
 Voyez le nom "Clark"  
 W. Clark, Ltd., Montréal

**Fieri facias de bonis et de terris**  
 Cour Supérieure  
 District de Terrebonne  
 Sainte-Scholastique  
 No. 197  
**JOSEPH - Médéric ROBILLARD**  
 demandeur; vs. **Joseph PEPIN**  
 défendeur, savoir:  
 1. Un lot de terre situé en la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, rang de la côte Saint-Louis, au sud du chemin de fer de Saint-Lin, comté et district de Terrebonne, comme formant partie du numéro cinq cent vingt-six (No. 526) de ladite paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, et borné comme suit: au nord par le chemin de fer de Saint-Lin, au sud par les terres du bas de Sainte-Thérèse, à l'ouest par une autre partie du No. 526, et à l'est par la partie du No. 524.  
 2. Un autre lot de terre situé au même lieu, au sud du chemin de fer de Saint-Lin, comme faisant partie du numéro cinq cent vingt-quatre (No. 524), et borné au nord par le chemin de fer de Saint-Lin, au sud par les terres du bas de Sainte-Thérèse, à l'ouest par une partie du No. 526, et à l'est par le No. 523, avec les bâtisses dessus construites.  
 Pour être vendus à la porte de l'église catholique du village de Sainte-Thérèse de Blainville, dit district, le quatrième jour de mai prochain 1915.  
**LAPOINTE & PREVOST,**  
 Bureau du Shérif, Shérif  
 Sainte-Scholastique, 29 mars 1915.

Province de Québec }  
 District de Montcalm }  
 Cour Supérieure  
 Dame **EXILIA GAGNON**, épouse commune en biens de **Victor G. Gragas**, marchand, tous deux du village de Mont-Laurier, dit district, Demanderesse,  
 vs  
**Ledit VICTOR GINGRAS**, du même lieu, Défendeur.  
 Avis est par les présentes donné qu'une action en séparation de biens a été instituée, ce jour, par la demanderesse.  
 Mont-Laurier, 9 avril 1915  
**WILFRID LAONDE,**  
 Procureur de la demanderesse

Canada }  
 Province de Québec }  
 District de Terrebonne }  
 No. 384 }  
 Cour Supérieure }  
**PETER FISMAN**, agent d'immeubles de la cité et du district de Montréal, Demandeur,  
 vs  
**FRANK LEGUIA**, de la cité et du district de Montréal, Défendeur.  
 Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.  
 Sainte-Scholastique, 8 avril 1915  
**GRIGNON & FORTIER,**  
 Protonotaire C. S.

**CANADIAN PACIFIC**  
 DE MONTREAL  
 à Saint-Agathe, le samedi, 11.15 p. m.  
 à Labelle, le dimanche, 8.45 a. m.  
 à Saint-Agathe, excepté le dimanche, 8.45 a. m.  
 à Mont-Laurier, excepté le dimanche, 4.00 p. m.  
 à Mont-Laurier, le samedi, 1.45 p. m.  
 à Saint-Jérôme, excepté le dimanche, 6.55 p. m.  
 DE SAINTE-AGATHE  
 à Labelle, les lundi, mercredi et vendredi, 11.51 a. m.  
 DE MONTREAL  
 à Labelle, le lundi, 4.25 a. m.  
 de Saint-Jérôme, excepté le dimanche, 6.25 a. m.  
 de Mont-Laurier, excepté le dimanche, 4.05 a. m.  
 de Labelle, les lundi, mercredi et vendredi, 2.55 a. m.  
 de Saint-Agathe, excepté le dimanche, 4.45 p. m.  
 de Mont-Laurier, le dimanche, 4.15 p. m.  
 de Saint-Jérôme, le dimanche, 6.15 p. m.

**A.-P. LAPLANTE**  
 Agent d'Assurances  
 Fait la collection, la comptabilité et les travaux de clavographie.  
 16, rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

**Hotel VICTORIA**  
 J.-L. Patenaude, Prop.  
 Liqueurs et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.  
 Angle des rues Labelle et Sainte-Anne  
**SAINT-JEROME**

**Maison P. SIMARD**  
 Saint-Jerome, P. Q.  
 La meilleure et la plus importante au nord de Montréal  
**Epicerie de choix**  
 DES MEILLEURES MARQUES  
**Vins et Liqueurs**  
**Gin**  
 John De Kuyper — Melchers — James de Reepher.  
**Rye**  
 Seagram 83 — Canadian Club — Special Selected, 5 ans.  
**Scotch**  
 John Dewar — Peter Dawson — Balmoral — Rodrick Dhu.  
**Liqueurs fines**  
 Benedictine — Crème de Menthe — Cacao — Curaçao — Maraschino — Kirsch — Kummel — Anisette — Grenadine.  
**BIRRH, DUBONNET, VIN ST. MICHEL, SAUTERNE, BEAUNE, MACON, CHAMPAGNE G.-H. Mumm & Cie. RHUM St. George — Anchor.**  
**Cognacs**  
 Bisquit Dubouché (20 ans) — Boulestin V. S. O. P. — Hennessy — Martel.  
**SPÉCIALITÉS**  
 César Collin — Hamel Gentibert — G. Ramard, etc.

La meilleure politique à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne. La

**Banque d'Hochelega**  
 prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.  
**Capital autorisé: \$4,000,000**  
**Capital payé: \$4,000,000**  
**Fonds de réserve: \$3,700,000**  
 DIRECTEURS  
 J.-A. Vaillancourt, président  
 Hon. F.-L. Beique, vice-président  
 A. Turcotte, E.-H. Lemay  
 Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner  
 A.-A. Larocque  
 Beauty Leman, gérant général  
**SUCCURSALE SAINT-JEROME**  
 F. VEZINA, gérant.

**La Caisse d'Economie des Cantons du Nord**  
 SAINT-JEROME, P. Q.  
 Fait toutes sortes de transactions d'argent.  
 Escompte les billets de commerce et les billets d'encan.  
 Fait toutes espèces de collections.  
 Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique.  
 Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas.  
 Intérêt alloué sur dépôts.  
 R. DESCHAMBAULT - GÉRANT

**Banque des Marchands du Canada**  
 Fondée en 1864 par charte du gouvernement fédéral  
 Capital payé ..... \$ 6,900,000  
 Fonds de réserve ..... 5,911,050  
 Total des dépôts ..... 63,494,580  
 Total de l'actif ..... 95,017,670  
**Recouvrements (Collection)**  
 Ayant 221 succursales et agences au Canada, nous avons des facilités pour faire les recouvrements (collection).  
**[Département d'Épargne]**  
 Nous portons une attention particulière aux comptes d'épargne. Un dépôt de \$1., est suffisant pour ouvrir un compte. L'intérêt alloué au plus haut taux courant, est ajouté au capital deux fois par année sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande ou de présenter le livret.  
**Dépôts remboursables sans avis**  
 Deux ou plusieurs personnes peuvent ouvrir un compte en commun et retirer de l'argent individuellement au moyen d'un reçu signé à cet effet.  
**SUCCURSALE SAINT-JEROME**  
**J.-N. LORRAIN,**  
 Gérant.  
**J.-M. DORION**, agent général de la Sun Life Office (A. D. 1710), actif \$25,000,000, dépôt au Canada pour garantir les pertes causées par l'feu, \$425,000, est à Saint-Jérôme toutes les semaines.

**BORNAGES ET ARPENTAGES DE TOUS GENRES**  
**MANNY & BREGENT**  
 INGENIEURS CIVILS ET MINIERES  
 ARPENTEURS PROVINCIAUX  
 181 RUE CRAIG EST TEL. EST 69 MONTREAL

**J.-E. LEDUC**  
**MARCHAND-TAILLEUR**  
 Ouvrage garanti, fait avec soin, rapidement et avec goût.  
**HABITS, PARDESSUS DE PRINTEMPS**  
 D'après les modes les plus nouvelles  
**CHOIX CONSIDERABLE DE TWEEDS**  
 On ne peut trouver mieux à Montréal  
**PRIX RAISONNABLES**  
 Rue Sainte-Anne, près de la rue Saint-Georges  
 Téléphone No. 56 - SAINT-JEROME, P. Q.

**Dr Arcadius Dionne**  
**Chirurgien-Dentiste**  
 Angle des rues Sainte-Anne et Saint-Louis  
 En face du Château Larose  
**SAINT-JEROME**

**Prévost & Bédard**  
 LICENCIÉS INSTITUT COMPTABLES  
 Experts comptables et Liquidateurs de faillites.  
 Règlements promptement effectués  
 Chambre 506! 107, rue Saint-Jacques  
 Edifice Royal Trust MONTREAL

**U. Lepage, MARCHAND de MEUBLES**  
 Constantement en magasin un très beau choix de meubles, tels que:  
 Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine, Lits corniche, Couchettes en fer, Sommiers, Meubles de fantaisie, Matelas, Oreillers et Lits de plumes.  
 — SPÉCIALITÉS —  
 Réparations de meubles de tous genres  
 Encadrement de gravures, etc.  
**LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.**  
 167, rue Saint-Georges,  
 En face du marché - SAINT-JEROME

**Elie Meunier**  
 MANUFACTURIER  
 Portes, Chassis, Jalousies, Moulures  
 Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, etc.  
 Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin, SAINT-JEROME  
**NOS DENTS**  
 Sont très belles et les meilleures. Elles sont naturelles, insolubles. GARANTIES. Grande satisfaction à tout  
 Institut Dentaire Franco-Américain INCORPORÉ  
 162, rue Saint-Denis, MONTREAL

**Ma Chère**  
**SI FAIBLE que vous soyez—et depuis combien de temps—ou quelle que soit la cause de votre faiblesse, cela ne fait pas de différence: un verre à vin de Vin St-Michel vous remettra une fois de plus sur le chemin de la santé et du bonheur. Voici deux attestations prises parmi des milliers reçues:**  
**Il a Guéri Sa Faiblesse.**  
 "LE VIN ST-MICHEL" a guéri ma petite Germaine. Elle était si faible et depuis si longtemps, j'avais essayé en vain nombre de remèdes auparavant."  
**Mme Alfred Ducre, 243, rue Champlain, Montréal.**  
**Pas de Meilleur Tonic**  
 "Toutes les femmes faibles devraient en prendre si elles désirent avoir la santé. Dans mon cas, ses effets ont été merveilleux." **Mme Josephat Daignault, 733 rue Adam, Maisonneuve.**  
 Le **Vin St-Michel** crée un sang riche et nouveau, tonifie les nerfs et rend la santé et le bonheur aux femmes faibles. Il fera cela pour VOUS—aujourd'hui. Délicieux.  
 —En vente partout.  
**BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, Montreal.**  
 EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS. AGENTS POUR LES ETATS-UNIS.